

## Les aînés dans les conflits armés : entre invisibilité et désir d'autonomie et de participation

### À découvrir dans cette analyse

Avez-vous déjà entendu parler des aînés lors de conflits armés ? Tout au plus vous aurez sans doute vu des images de personnes fragiles qui ont besoin d'aide au même titre que les enfants. Pourtant, dans des contextes où les familles sont éclatées et les communautés déstructurées, les aînés ont et veulent jouer un rôle. Mais leur voix n'est ni entendue ni prise en compte par les programmes humanitaires. Cette analyse vous apprendra quel est le statut des personnes âgées dans l'aide humanitaire et quels sont les problèmes auxquels les organisations internationales ne répondent pas encore suffisamment. Elle mettra également en évidence un aspect moins connu, mais pourtant fondamental, surtout pour un mouvement social comme le nôtre, celui de la place des aînés dans des structures sociales en crise. Nous chercherons à répondre à la question suivante : comment donner aux aînés la place qu'ils souhaitent et qu'ils méritent dans des sociétés en reconstruction ?

### Questions pour lancer et/ou prolonger la réflexion

- Notre modèle d'éducation permanente peut-il fonctionner dans des contextes différents du nôtre ? Si oui, comment le mettre en place en tenant compte des réalités culturelles, sociales et économiques différentes ?
- Y a-t-il des conditions objectives minimum à remplir (avoir un toit, une sécurité, de quoi se nourrir en suffisance,...) pour pouvoir commencer à parler de participation citoyenne ?
- Questions éthiques : en contexte de crise, les jeunes générations doivent-elles être prioritaires pour les aides d'urgence (médicales, économiques, psychologiques,...) ? Comment assurer un accès équitable et juste aux aides d'urgence ?

### Thèmes

- Aide humanitaire
- Conflits armés
- Rôle des aînés
- Education permanente

Si l'idée de vieillissement actif est présente dans les politiques nationales des pays européens, elle ne l'est pas encore dans les politiques d'accompagnement humanitaire en situation de conflit armé. Et ce pour deux raisons qui vont être étudiées dans le cadre de cette analyse : d'une part les personnes âgées sont rendues invisibles dans les programmes d'aide humanitaire. En effet, elles sont insuffisamment considérées comme « population vulnérable », un statut donnant accès à un certain nombre d'aides. D'autre part, parmi les rares projets qui les prennent en compte, ceux qui

les considèrent autrement que comme une population « fragile » sont encore moins nombreux. Quelques projets seulement envisagent les aînés comme ayant un rôle à jouer dans la reconstruction post-conflit.

### **S'intéresser aux personnes âgées ? Pas si évident que ça...**

L'intérêt pour les personnes civiles comme victimes de conflits armés apparaît suite à la Seconde Guerre Mondiale. C'est en effet en 1949 que la première convention pour la Protection des personnes civiles en temps de guerre a été créée (Krill, 2001). La nécessité d'une telle convention naquit du fait que, pour la première fois, un conflit armé a impliqué de manière massive des civils. Depuis lors, les guerres ont pris une toute autre tournure, faisant de ceux-ci les premières victimes des échanges armés. Cette convention dénombre parmi les personnes vulnérables les femmes, les enfants et les personnes âgées.

Pourtant, la visibilité des aînés dans l'organisation de l'aide autour des conflits armés n'est pas si évidente que ça. Peu de données scientifiques sont collectées et les projets humanitaires qui disposent d'un volet destiné aux personnes âgées (ou aux relations intergénérationnelles) sont peu nombreux (ils ne représentent que 1% du total des budgets de l'aide humanitaire). Par conséquent, la majorité des projets ne correspondent pas aux besoins de la population âgée (Handicap International, 2012 ; HelpAge, 2012a). Parmi les difficultés qui ne sont souvent pas anticipées par les organisations humanitaires (et qui ne concernent pas exclusivement les personnes âgées), HelpAge International (2012b) relève :

- Des difficultés pour les personnes à mobilité réduite d'atteindre les points de distribution de nourriture ;
- Devoir faire la file durant de longues heures sous la pluie ou la chaleur est presque impossible pour les personnes plus faibles (il n'y a généralement pas de file différente prévue pour certaines catégories de personnes);
- Les rations de nourriture sont souvent prévues pour 4 semaines, ce qui rend leur transport malaisé ;
- La nourriture prévue dans les rations distribuées est peu adaptée aux personnes les plus âgées ;
- Bien souvent les abris ou les centres d'aide sont inaccessibles pour les personnes à mobilité réduite ; etc.

Ainsi, l'aide humanitaire est confrontée à un double problème : par manque de données objectives les acteurs de l'aide humanitaire ne comprennent pas suffisamment les besoins des personnes âgées, et leurs programmes ne sont pas adaptés à ces personnes car ils n'ont pas de critères qui tiennent compte des différentes réalités<sup>1</sup>.

### **Des relations intergénérationnelles en péril**

Lors d'un conflit armé, les structures sociales, à la fois institutionnelles (pensions versées, aide aux personnes vulnérables,...) et interpersonnelles (aide au sein de la famille ou d'un quartier) sont bouleversées. Ainsi, les échanges qui s'opèrent entre les générations sont remis en questions.

Les familles sont en effet exposées à la désintégration des systèmes d'appui informels : les décès, les disparitions et les migrations détricotent les mailles de la famille (Nations Unies, 2003), laissant parfois les personnes les plus vulnérables seules et sans abri. La perte de revenus, les déplacement et l'éloignement, les troubles physiques et psychiques poussent les familles dans leurs derniers retranchements. Help Age International constate qu'après un conflit, les membres des familles sont parfois dans l'incapacité objective (ils n'ont plus les moyens) ou subjective (ils n'ont plus le courage)

---

<sup>1</sup> Cette analyse s'intéresse aux personnes âgées, mais d'autres catégories souffrent de la même invisibilité. Par exemple, Handicap International a montré que les personnes présentant un handicap ont souvent les mêmes difficultés.

de s'occuper de leurs aînés. A l'inverse, selon les Nations Unies, le personnel humanitaire suppose que ces personnes reçoivent le soutien de leur famille ou de leurs voisins, et qu'ils ne sont donc pas prioritaires pour un certain nombre d'aides. Ceux-ci se retrouvent dès lors isolés, d'autant plus que les structures sociales traditionnelles des communautés se sont effondrées.

Si tous ces éléments mettent en péril les relations intergénérationnelles, des formes de solidarité existent néanmoins : par exemple, considérant qu'elles sont responsables du bien-être de leur famille, estimant également qu'à leur âge elles ont moins à perdre que les plus jeunes, les personnes âgées ont tendance à prendre des risques, à protéger les enfants ou à se charger de l'approvisionnement (Nations Unies, 2003). Et cette solidarité doit être reconnue si l'on veut comprendre et améliorer les structures sociales dans des pays en conflit.

Mais est-il possible de mener un projet intergénérationnel lors de conflits armés qui favoriserait la solidarité ? La réponse est oui. Child Focus a par exemple mis en place au Kenya un projet pour des enfants orphelins : les générations étaient réunies autour d'activités dans lesquelles les aînés fournissaient un soutien et un mentorat aux plus jeunes tandis que ces derniers offraient une aide pratique telles que l'entretien et la réparation des abris (HelpAge 2012c). Il y a fort à penser que ce type d'initiative est bénéfique pour tout le monde dans des situations de crise, même s'il faudrait en mesurer les impacts.

### **Les aînés comme citoyens actifs**

Les personnes âgées jouent un rôle important pour la reconstruction de la famille et de la communauté en donnant des soins et une éducation aux enfants, en apportant des contributions financières à leur famille, en gérant les conflits, ou en s'impliquant dans les prises de décisions de la communauté. Mais dans des pays où le système de sécurité sociale est inexistant ou s'est effondré, et où les organisations internationales ne tiennent pas compte de toutes les réalités du terrain, les personnes âgées deviennent très vulnérables (Nations Unies, 2003) et ne peuvent plus remplir des rôles pourtant fondamentaux qui permettraient à certaines structures sociales (la famille, la solidarité, l'économie,...) de se relever. Envisagées comme des bénéficiaires de l'aide internationale, les personnes âgées sont bien souvent écartées de l'effort pour recréer des moyens de subsistance pour la communauté : elles n'ont par exemple pas accès aux programmes proposés par les organisations internationales, ni aux organismes de micro-crédits. Elles sont donc écartées de la vie de la communauté et se trouvent en situation financière critique. Puisque les programmes visent les jeunes, on observe qu'à la fin des conflits, ces personnes ont pu retourner chez elles grâce à une autonomie financière retrouvée, et ne restent dans les camps plus que les personnes âgées qui se trouvent toujours en situation de dépendance vis-à-vis des organisations.

Ainsi, si dans nos pays le milieu associatif travaille activement dans le sens d'une reconnaissance des rôles joués par les aînés dans notre société, il semblerait que dans les situations d'urgence ce ne soit pas encore le cas. Pourtant, ce que l'on peut voir dans cette analyse c'est qu'il serait primordial de repenser non seulement l'aide à apporter à toutes les populations vulnérables (et pas seulement à certaines d'entre elles), mais également la place qu'on laisse aux aînés dans l'organisation de cette aide.

Selon HelpAge International, les personnes âgées dans les conflits désirent le retour de conditions favorisant leur autonomie. Et en la matière, certaines recettes bien de chez nous pourraient certainement être adaptées à ces contextes spécifiques. Une démarche critique semble nécessaire, en commençant par mener des enquêtes sérieuses pour intégrer les aînés dans les données sur l'aide humanitaire. Ensuite, il est fondamental de ne pas créer des programmes d'aide sans eux, c'est-à-dire, des programmes qui définiraient des besoins indépendamment de toute consultation sur le terrain, bref, il faut donner la voix aux aînés concernés. Il faudrait également reconnaître l'hétérogénéité d'une population qu'il est vain de vouloir catégoriser : on doit admettre qu'ils ont des besoins différents (c'est-à-dire des besoins spécifiques mais pas équivalents pour tous) en termes d'aide humanitaire. Enfin, leur donner une place dans les processus de décision des communautés, encourager une participation active et développer des activités intergénérationnelles, sont certainement les meilleurs moyens de reconstruire les tissus sociaux mis en péril par les conflits (HelpAge, 2012c).

## Pour conclure et prolonger la réflexion...

Les lois humanitaires internationales ne sont toujours pas fixées sur une définition des « personnes âgées » : aucune limite d'âge n'a pour l'instant été fixée pour entrer dans cette catégorie. La question qui mérite d'être posée est la suivante : est-il nécessaire de fixer un « âge » pour entrer dans la catégorie des personnes âgées ? L'aide humanitaire ne gagnerait-elle pas à s'enrichir des réflexions qui sont faites dans d'autres domaines sur les personnes âgées ? En effet, ce que HelpAge montre c'est surtout l'importance de faire reconnaître les personnes âgées comme une catégorie à part entière qui a le droit de s'exprimer, qui a de nombreuses capacités et de compétences utiles. Et la question du handicap ou des difficultés physiques, primordiales, doit être distinguée de celle de l'âge, car elle ne requiert pas le même type d'encadrement par les structures d'aide humanitaire.

Si l'idée d'impliquer les aînés dans les prises de décision et dans les actions est reconnue chez nous, on voit qu'elle prend tout son intérêt également dans des situations qui ne nous sont pas familières. L'exemple des conflits armés et de la situation des personnes âgées, nous expose une réalité que des aînés vivent, loin de chez nous, et que nous ne connaissons pas ; mais aussi et surtout, il nous montre l'immense intérêt que présente la prise en compte des aînés, de leurs expériences et de leurs compétences. Il semble essentiel pour la reconstruction des communautés de les impliquer, de leur donner un rôle, de leur donner les moyens de se déplacer, de se soigner, d'agir, de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Comment adapter nos recettes à ce type de contextes ? A l'inverse, un mouvement comme le nôtre n'aurait-il pas à gagner à s'intéresser aux initiatives locales prises dans des contextes bien différents de ce que l'on connaît ? Car de telles initiatives émanent d'acteurs du terrain qui mettent leur créativité au service d'une nécessité de reconstruction du lien social et doivent trouver des manières originales d'y parvenir.

Hélène Eraly

## Pour aller plus loin...

- Handicap International, (2012), « 1% de l'aide humanitaire dédiée aux personnes handicapées et aux personnes âgées », article en ligne : <http://www.handicapinternational.be/fr/presse/1-de-l%E2%80%99aide-humanitaire-dediee-aux-personnes-handicapees-et-aux-personnes-agees>.
- HelpAge International, (2012a), « Etude du financement de l'aide humanitaire aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap », Londres.
- HelpAge International, (2012b), « Older people in emergencies. identifying and reducing risks », Londres.
- HelpAge International, (2012c), « Protecting older people in emergencies : good practice guide », Londres.
- Krill, F., (2001), « The Elderly in Situations of Armed Conflict », International Comity of the Red Cross, en ligne : <http://www.globalaging.org/armedconflict/countryreports/general/elderlyac.htm>.
- Nations Unies, (2002), « Rapport de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement », Madrid, 8-12 avril 2012, A/CONF.197/9, New-York.
- Nations Unies, (2003), « Rapport sur la situation sociale dans le monde 2003. Vulnérabilité sociale : causes et enjeux », United Nations Publications, New York.

### Pour citer cette analyse

Eraly, H. (2015). Les aînés dans les conflits armés : entre invisibilité et désir d'autonomie et de participation. *Analyses Énéo*, 2015/17.

Avertissement : Les analyses Énéo ont pour objectif d'enrichir une réflexion et/ou un débat à propos d'un thème donné. Elles ne proposent pas de positions avalisées par l'asbl et n'engagent que leur(s) auteur(e)(s).

Énéo, mouvement social des aînés asbl

Chaussée de Haecht 579 BP 40 – 1031 Schaerbeek - Belgique  
e-mail : info@eneo.be – tél. : 00 32 2 246 46 73

---

En partenariat avec



Avec le soutien de



Avec l'appui de

